

LES ORGANISMES QUI PEUVENT VOUS AIDER



santé
famille
retraite
services

MSA - mail de préférence: couraud.cedric@languedoc.msa.fr / deregnaucourt.cyrille@languedoc.msa.fr sinon standard : 04 99 58 30 00

Pour connaître le montant et les modalités de votre retraite



Communauté de communes Causse-Aigoual-Cévennes

Terres solidaires - Noémie Cabannes - 04 66 85 34 42 - pactepastoral@cac-ts.fr

Dans le cadre du Pacte Pastoral, accompagnement des actions liées à la transmission, orientation vers les organismes susceptibles de vous aider.



ADDEARG - Anne-Sophie Robast - 04 66 63 18 89 - addearg@wanadoo.fr

Cafés installation-transmission, diagnostics transmission, accompagnement global à la transmission (projet, petite annonce, lien avec candidats, aides), accompagnement cédant/repreneur.



Point accueil transmission et Répertoire départ transmission (RDI)

Marie-Stéphane Courbet - 04 66 04 50 07 - marie-stephane.courbet@gard.chambagri.fr

Géré par la Chambre d'Agriculture du Gard, information sur les démarches liées à la transmission, rédaction et diffusion d'annonces, mise en lien avec les interlocuteurs, aides.



Relance

Cécile Caillol - 0466565082 - aies@relancecevennes.fr - www.relancecevennes.fr

Géré par les chambres consulaires du Gard et de la Lozère, repérage/diagnostic des offres de reprise, accompagnement des cédants, mise en relation cédants-repreneurs sur le massif cévenol.



SAFER - Simon Tisset - 06 87 77 60 59 - stisset@saferlr.fr - www.safer-occitanie.com

Pour déposer ou consulter des petites annonces, estimer la valeur de ses biens. Peut jouer le rôle d'un agent immobilier spécialisé lors d'une vente de foncier.



InPACT Occitanie - <http://www.inpact-occitanie.org>

Site des agricultures citoyennes et territoriales, pour déposer ou consulter des petites annonces liées à la transmission.



Terre de Liens - <https://terredeliens.org>

Foncière gestionnaire de foncier agricole, pour déposer ou consulter des petites annonces liées à la transmission



TRANSMETTRE SON EXPLOITATION

Quelles démarches ?

Quelles aides ?

Quel accompagnement ?



Avec le soutien de



Maison paysanne

26 rue Centrale
30190 Saint-Génies-de-Malgoirès
addearg@wanadoo.fr



LES ÉTAPES DE LA TRANSMISSION

POUR CELUI QUI TRANSMET

1 SE PRÉPARER

Echanger avec les autres paysans en cours de transmission

Réfléchir à l'état dans lequel je veux maintenir ma ferme

2 DÉFINIR SON PROJET

En discuter en famille

Quel est mon projet après la transmission ?

Envisager les aspects économiques (de quoi j'aurai besoin après la transmission, comment le satisfaire?)

Qu'est ce que je transmets et comment ? (foncier et forme juridique)

Réfléchir à l'état dans lequel je veux maintenir ma ferme

3 RECHERCHER UN REPRENEUR

Définir le profil du repreneur

En parler autour de moi

Accueillir des porteurs de projet

4 CONCRÉTISER ET NÉGOCIER

Finaliser l'estimation de ma ferme

Travailler avec le repreneur

Présenter le repreneur à l'environnement

5 PASSER À AUTRE CHOSE

Finaliser les modalités de transmission (succession familiale, condition de reprise...)

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Relevé de carrière MSA

Inscription et annonce RDI

Déclaration DICA
18 mois à 2 ans avant arrêt

Bulletin de mutation des terres

Actes notariés (ventes, baux)

Demande de retraite MSA

Cessation d'activité CFE (max 2 mois après)

Transfert des primes

SE FAIRE ACCOMPAGNER PAR L'ADDEARG

Formation transmission

Diagnostic individuel

Rédaction annonce

Sélection et rencontre candidats

Accompagnement cédant-repreneur
Dispositifs d'aide à la transmission (stage, CEFI, association;...)

POUR CELUI QUI REPREND

Définir le projet d'installation

Se former

Chiffrer son projet

Demander des aides

Créer son entreprise

3 à 6 ans avant

1 à 2 ans avant